



2009 D N° 6936

Volume : 2009 P N° 4764

Publié et enregistré le 22/09/2009 à la conservation des Hypothèques de

ALBI

Droits : 15.779,00 EUR

Salaires : 310,00 EUR

TOTAL : 16.089,00 EUR

Le Conservateur,

Adrien HOFMANN

Reçu : Seize mille quatre-vingt-neuf
Euros

L'AN DEUX MILLE NEUF
LE DOUZE SEPTEMBRE

Maître Pierre ARTAUT, notaire à CORDES SUR CIEL (Tarn), 16 Avenue
du 11 Novembre 1918, soussigné,

A reçu le présent acte authentique, contenant **VENTE**, à la requête des
personnes ci-après identifiées.

IDENTIFICATION DES PARTIES

VENDEUR

La société TESEO DESARROLLO SL, société à responsabilité limitée, au
capital de 300 506,05 Euros, dont le siège social est à 28027 MADRID,
ESPAGNE, CL RIOBAMBA 43, immatriculée au registre du commerce de
MADRID le 24 juin 2003, dont les données d'enregistrement sont les suivantes:
Volume: 14571, Livre: 0, Folio: 71, Section 8, Feuille: M 130654,
Enregistrement: 10/Date 24/06/2003, Année 2003, C.I. B-80896947, n'ayant pas
de numéro SIREN.

La ou les personnes identifiées ci-dessus étant dénommées dans le corps du
présent acte "Le VENDEUR".

ACQUEREUR

Madame Célia Marisa ALONSO, Docteur en médecine, divorcée en
premières noces et non remariée de Monsieur Sergio Antonio CENCI, demeurant
à CAMBRILS (ESPAGNE), Calle Valencia N° 7 3ème étage porte A.

N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Née à BUENOS AIRES (ARGENTINE), le 19 février 1954.

De nationalité Italienne, titulaire d'un passeport délivré par les autorités
administratives compétentes le 23 mai 2001 sous le numéro 997317 W, validité

expirant le 22 mai 2006, et ayant fait l'objet d'une prorogation de validité jusqu'au 22 mai 2011.

Divorcée suivant jugement rendu par le Tribunal de VILLA CARLOS PAZ (ARGENTINE) le 16 septembre 2007.

La ou les personnes identifiées ci-dessus étant dénommées dans le corps du présent acte "L'ACQUEREUR".

Il est ici précisé que, dans le cas de pluralité de VENDEURS ou d'ACQUEREURS, il y aura solidarité entre toutes les personnes physiques ou morales formant l'une des parties contractantes, lesquelles obligeront également leurs héritiers et ayants cause, solidairement entre eux.

ETABLISSEMENT PRETEUR

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD MIDI-PYRENEES, Société Civile Coopérative à capital et personnel variables régie par le Livre V du Code Rural, dont le siège social est à ALBI, 219 Avenue François Verdier, identifiée sous le numéro SIREN 444 953 830 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ALBI sous le numéro 444 953 830.

Ci-après nommée dans le corps du présent acte « Le PRETEUR ».

Laquelle interviendra ci-après pour accepter la cession d'antériorité consentie par le VENDEUR à son profit en ce qui concerne l'inscription de privilège de prêteur de deniers à prendre sur le bien vendu.

DOMICILE

Pour l'exécution du présent acte et de ses suites, les parties font élection de domicile en leur demeure respective.

PRESENCE ou REPRESENTATION

- La société dénommée « TESEO DESARROLLO SL » identifiée sous le vocable « VENDEUR » est ici représentée par Madame Nathalie SEGUR, notaire assistant, demeurant en cette qualité à CORDES SUR CIEL (81170) 16 avenue du 11 novembre 1918, en vertu des pouvoirs qui lui ont été donnés à l'effet des présentes par :

Monsieur Juan Luis ARECHA ROLDAN, célibataire majeur, demeurant à Calle Riobamba n° 43, (28027) MADRID (Espagne).

Gérant de la dite société, fonction à laquelle il a été nommé aux termes d'un acte signé le 11 juin 2003 pardevant Maître Maria Jesus GUARDO SANTAMARIA, notaire à MADRID.

Suivant procuration sous seing privé en date à MADRID du **7 septembre 2009** demeurée annexée à la minute du présent acte après mention.

Ledit M. ARECHA ROLDAN ayant lui-même agi en vertu des pouvoirs qui lui ont été consentis aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés de ladite société en date du **7 septembre 2009**, dont un

extrait des délibérations ainsi que sa traduction en langue française demeureront annexés à la minute du présent acte après mention.

- La personne identifiée sous le vocable ACQUEREUR est ici présente.

- La société identifiée sous le vocable PRETEUR, est ici représentée par Madame Pascale GALDAMEZ, comptable notariale, domiciliée en cette qualité à CORDES SUR CIEL (81170) 16, Avenue du 11 novembre 1918,

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés à cet effet suivant délégation de pouvoirs sous seing privé en date à MONTAUBAN du **8 septembre 2009**, par Mme Marie-Claude CHAYRIGUES, Responsable sous-unité à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées.

L'original de ce pouvoir est demeuré joint et annexé à la minute de l'acte de prêt reçu ce jourd'hui même un instant avant les présentes par le notaire soussigné.

Ladite Mme CHAYRIGUES ayant agi dans ledit pouvoir en vertu de la délégation avec faculté de substituer que lui a consentie Monsieur Bernard LEPOT, Directeur Général de ladite Caisse Régionale, suivant acte sous seing privé en date du 16 février 2009,

Monsieur LEPOT ayant lui-même agi dans ladite délégation de pouvoirs en vertu de ceux qui lui ont été consentis avec faculté de substituer par le Conseil d'Administration régulièrement constitué de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD MIDI-PYRENEES dans sa délibération en date du 16 avril 2004 dont un extrait certifié conforme du procès-verbal des délibérations a été déposée au rang des minutes de l'Etude "Bernard BOCQUET, Jean-François Régis COCHELIN, André VEGA, Michel TELLIER, Pierre TELLIER, Jean-Louis ALARY", notaires associés à la Résidence d'ALBI (Tarn) 24 Rue de Genève, en date du 3 mai 2004.

OBJET DU CONTRAT

Le VENDEUR vend, à l'ACQUEREUR qui accepte, les biens immobiliers ci-après désignés, tel qu'ils existent avec toutes leurs dépendances, tous immeubles par destination qui en dépendent et tous droits y attachés, sans aucune exception, ni réserve.

L'ACQUEREUR déclare parfaitement connaître lesdits biens pour les avoir visités en vue du présent acte et s'être entouré de tous les éléments d'informations nécessaires à tous égards.

DESIGNATION

Une maison à usage d'habitation avec dépendances, jardin attenant et non attenant, le tout sis à VINDRAC ALAYRAC (Tarn) « Le Bourg », figurant au cadastre rénové de ladite commune sous les relations suivantes :

SECTION	N°	LIEUDIT OU VOIE	NATURE	CONTENANCE		
				HA	A	CA
A	208	Vindrac		0	1	86

A	209	Vindrac		0	3	52
A	210	Vindrac		0	7	80
A	217	Vindrac		0	3	33
A	557	Vindrac		0	6	2
			TOTAL	0	22	53

PLAN

Un plan de situation de l'immeuble vendu demeurera annexé à la minute du présent acte après mention.

NATURE ET QUOTITE DES DROITS VENDUS

L'immeuble présentement vendu appartient à SARL TESEO DESARROLLO SL à concurrence de la totalité en pleine propriété.

NATURE ET QUOTITE DES DROITS ACQUIS

L'immeuble objet des présentes est acquis par Madame Célia ALONSO à concurrence de la totalité en pleine propriété.

EFFET RELATIF

Acquisition en vertu d'un acte reçu par Maître ESPEROU, notaire à GAILLAC le 14 janvier 2006, publié au bureau des hypothèques de ALBI, le 13 février 2006, volume 2006P, numéro 1269

CHARGES ET CONDITIONS

La présente vente a lieu sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment sous celles figurant ci-après en seconde partie que l'ACQUEREUR s'oblige à exécuter et à accomplir.

PROPRIETE-JOUISSANCE

L'ACQUEREUR sera propriétaire de l'immeuble au moyen et par le seul fait du présent acte à compter de ce jour.

Il en aura la jouissance également à compter de ce jour par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location et occupation ainsi que le VENDEUR le déclare.

PRIX

Cette vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de : **TROIS CENT DIX MILLE EUROS (310000,00 EUR.)**

Sur lequel l'ACQUEREUR paie comptant la somme de **DEUX CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (225000,00 EUR.)** par la comptabilité du notaire soussigné, au VENDEUR qui le reconnaît et lui en consent quittance.

DONT QUITTANCE D'AUTANT

expirant le 22 mai 2006, et ayant fait l'objet d'une prorogation de validité jusqu'au 22 mai 2011.

Divorcée suivant jugement rendu par le Tribunal de VILLA CARLOS PAZ (ARGENTINE) le 16 septembre 2007.

La ou les personnes identifiées ci-dessus étant dénommées dans le corps du présent acte "L'ACQUEREUR".

Il est ici précisé que, dans le cas de pluralité de VENDEURS ou d'ACQUEREURS, il y aura solidarité entre toutes les personnes physiques ou morales formant l'une des parties contractantes, lesquelles obligeront également leurs héritiers et ayants cause, solidairement entre eux.

PRESENCE ou REPRESENTATION

- La société dénommée « TESEO DESARROLLO SL » identifiée sous le vocable « VENDEUR » est ici représentée par Madame Nathalie SEGUR, notaire assistant, demeurant en cette qualité à CORDES SUR CIEL (81170) 16 avenue du 11 novembre 1918, en vertu des pouvoirs qui lui ont été donnés à l'effet des présentes par :

Monsieur Juan Luis ARECHA ROLDAN, célibataire majeur, demeurant à Calle Riobamba n° 43, (28027) MADRID (Espagne).

Gérant de la dite société, fonction à laquelle il a été nommé aux termes d'un acte signé le 11 juin 2003 pardevant Maître Maria Jesus GUARDO SANTAMARIA, notaire à MADRID.

Suivant procuration sous seing privé en date à MADRID du **7 septembre 2009** demeurée annexée à la minute du présent acte après mention.

Ledit M. ARECHA ROLDAN ayant lui-même agi en vertu des pouvoirs qui lui ont été consentis aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés de ladite société en date du **7 septembre 2009**, dont un

extrait des délibérations ainsi que sa traduction en langue française demeureront annexés à la minute du présent acte après mention.

- La personne identifiée sous le vocable ACQUEREUR est ici présente.

OBJET DU CONTRAT

Le VENDEUR vend, à l'ACQUEREUR qui accepte, les biens immobiliers ci-après désignés, tel qu'ils existent avec toutes leurs dépendances, tous immeubles par destination qui en dépendent et tous droits y attachés, sans aucune exception, ni réserve.

L'ACQUEREUR déclare parfaitement connaître lesdits biens pour les avoir visités en vue du présent acte et s'être entouré de tous les éléments d'informations nécessaires à tous égards.

DESIGNATION

Une maison à usage d'habitation avec dépendances, jardin attenant et non attenant, le tout sis à VINDRAC ALAYRAC (Tarn) « Le Bourg », figurant au cadastre rénové de ladite commune sous les relations suivantes :

SECTION	N°	LIEUDIT OU VOIE	NATURE	CONTENANCE		
				HA	A	CA
A	208	Vindrac		0	1	86
A	209	Vindrac		0	3	52
A	210	Vindrac		0	7	80
A	217	Vindrac		0	3	33
A	557	Vindrac		0	6	2
TOTAL				0	22	53

PLAN

Un plan de situation de l'immeuble vendu demeurera annexé à la minute du présent acte après mention.

NATURE ET QUOTITE DES DROITS VENDUS

L'immeuble présentement vendu appartient à SARL TESEO DESARROLLO SL à concurrence de la totalité en pleine propriété.

NATURE ET QUOTITE DES DROITS ACQUIS

L'immeuble objet des présentes est acquis par Madame Célia ALONSO à concurrence de la totalité en pleine propriété.

EFFET RELATIF

Acquisition en vertu d'un acte reçu par Maître ESPEROU, notaire à GAILLAC le 14 janvier 2006, publié au bureau des hypothèques de ALBI, le 13 février 2006, volume 2006P, numéro 1269

CHARGES ET CONDITIONS

La présente vente a lieu sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment sous celles figurant ci-après en seconde partie que l'ACQUEREUR s'oblige à exécuter et à accomplir.

PROPRIETE-JOUISSANCE

L'ACQUEREUR sera propriétaire de l'immeuble au moyen et par le seul fait du présent acte à compter de ce jour.

Il en aura la jouissance également à compter de ce jour par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location et occupation ainsi que le VENDEUR le déclare.

OBJET DU CONTRAT

Le VENDEUR vend, à l'ACQUEREUR qui accepte, les biens immobiliers ci-après désignés, tel qu'ils existent avec toutes leurs dépendances, tous immeubles par destination qui en dépendent et tous droits y attachés, sans aucune exception, ni réserve.

L'ACQUEREUR déclare parfaitement connaître lesdits biens pour les avoir visités en vue du présent acte et s'être entouré de tous les éléments d'informations nécessaires à tous égards.

DESIGNATION

Une maison à usage d'habitation avec dépendances, jardin attenant et non attenant, le tout sis à VINDRAC ALAYRAC (Tarn) « Le Bourg », figurant au cadastre rénové de ladite commune sous les relations suivantes :

SECTION	N°	LIEUDIT OU VOIE	NATURE	CONTENANCE		
				HA	A	CA
A	208	Vindrac		0	1	86
A	209	Vindrac		0	3	52
A	210	Vindrac		0	7	80
A	217	Vindrac		0	3	33
A	557	Vindrac		0	6	2
TOTAL				0	22	53

PLAN

Un plan de situation de l'immeuble vendu demeurera annexé à la minute du présent acte après mention.

NATURE ET QUOTITE DES DROITS VENDUS

L'immeuble présentement vendu appartient à SARL TESEO DESARROLLO SL à concurrence de la totalité en pleine propriété.

NATURE ET QUOTITE DES DROITS ACQUIS

L'immeuble objet des présentes est acquis par Madame Célia ALONSO à concurrence de la totalité en pleine propriété.

EFFET RELATIF

Acquisition en vertu d'un acte reçu par Maître ESPEROU, notaire à GAILLAC le 14 janvier 2006, publié au bureau des hypothèques de ALBI, le 13 février 2006, volume 2006P, numéro 1269

CHARGES ET CONDITIONS

La présente vente a lieu sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment sous celles figurant ci-après en seconde partie que l'ACQUEREUR s'oblige à exécuter et à accomplir.

PROPRIETE-JOUISSANCE

L'ACQUEREUR sera propriétaire de l'immeuble au moyen et par le seul fait du présent acte à compter de ce jour.

Il en aura la jouissance également à compter de ce jour par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location et occupation ainsi que le VENDEUR le déclare.

